

ACCUEIL PERISCOLAIRE : "PLAN MERCREDI"

PÉRIODE 1

La Mairie de Penvenan propose un ALSH, le mercredi, dans le dispositif « Plan Mercredi » établi par le ministère de l'éducation nationale en juin 2018. Cet accueil est organisé à l'école publique et est destiné aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles de Penvenan. Les horaires d'ouverture sont de 8h à 18h. Il est possible de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. L'encadrement est fait par des professionnels diplômés et le centre est agréé par la DDCS 22. Une semaine avant chaque vacances scolaires, un mail vous sera adressé avec le programme de la période suivante et les formalités d'inscription. Sans inscription au préalable, les enfants pourront être accueillis mais dans la limite des places disponibles.

Pour toute information, vous pouvez joindre le service Education, Sports et Jeunesse :
 au 06-29-25-70-91, noemie.marrelec@ville-penvenan.fr ou flora.jacq@ville-penvenan.fr *.

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ENFANT : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : AGE : SEXE : M. / F.

École où l'enfant est scolarisé: Publique  Sacré Cœur  Autres  Classe:

En cas d'urgence:

NOM : PRÉNOM:

QUALITÉ (Père, Mère, Autres): TEL:

DATES CHOISIES : cocher selon vos besoins

TARIFICATION: CAF et MSA

Date	Matin	Après-midi	Journée
4-Sept			
11-Sept			
18-Sept			
25-Sept			
2-Oct			
9-Oct			
16-Oct			

QF	Journée	1/2 journée	1/2 journée avec repas
≤ 200	5.67	2.50	3.50
[201-350]	8.5	3.75	5.25
[351-500]	11.33	5.00	7.00
[501-800]	12.75	5.63	7.88
[801-1100]	14.16	6.25	8.75
[1101-1500]	15.58	6.87	9.62
≥ 1501	17.00	7.50	10.50

- Veuillez nous donner votre accord pour le transport d'éventuelles sorties en bus : OUI / NON
- Veuillez nous donner votre accord pour le droit à l'image : OUI /NON

DATE : SIGNATURE :

Le retour des inscriptions peut se faire par mail : (* mail ci-dessus)